



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOTIGNY



**CONSULTATION POUR ACQUISITION DE MATERIEL
ROULANT POUR LE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN
MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)**

Consultation Limitée N° LF 01/INP HB/CEA MEM/23

OFFRE CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE

PROPOSITION TECHNIQUE

ORIGINALE

Septembre 2023

PRESENTATION

PROPOSITIONS TECHNIQUES

A/ Catalogue du Véhicule

I/ Compositions techniques initiales

II/ Compositions techniques proposées

III / La lettre de soumission de l'offre

IV/ Les Conditions de Garantie

V/ Formulaire de renseignement sur l'entreprise CFAO MOTORS CI

PROPOSITIONS TECHNIQUES

A/ CATALOGUE



TOYOTA HIACE 3.0L BUS HIGH ROOF 15 SEATS A/C

I/ Compositions techniques initiales

Numéro d'ordre	Désignation	Descriptifs
1	Materiel roulant	<u>MOTEUR DIESEL 3.0 L</u> Alimentation : Injection directe Carburant : Diesel Cylindrée (cm³) : 2986 <u>DIMENSION</u> Dimension (L x l x h) en mm : 4695 x 1695x 1980 Empattement (mm) : 2570 Garde au sol (mm) : 195 <u>TRANSMISSION</u> Boîte de vitesse : Manuelle Transmission : 4x2 propulsion <u>POIDS/CAPACITES</u> Capacité réservoir carburant (L) : 70 Poids à vide (kg) : 1885 Garantie constructeur : 100 000 km Nombre de place : 16 Microphone intégré Climatisation d'origine Caméra de recul Port USB (Tableau de Bord et cabine) Rideau

II/ Compositions techniques proposées

<u>Numéro d'ordre</u>	<u>Désignation</u>	<u>Descriptif</u>	
1	<u>TOYOTA</u> <u>HIACE 3.0L</u> <u>BUS HIGH</u> <u>ROOF 15</u> <u>SEATS A/C</u>	MOTEUR	Alimentation : Injection directe Carburant : Diesel Cylindrée (cm3) : 2986
		TRANSMISSION	Boite de vitesses : Manuelle Transmission : 4x2 propulsion
		DIMENSIONS	Dimensions (Lxlxh) en mm : 4695 x 1695 x 1980 Empattement (mm) : 2570 Garde au sol (mm) : 195
		POIDS/CAPACITES	Capacité réservoir carburant (L) : 70 Poids à vide (kg) : 1885
		GARANTIE	3 ans ou 100 000 km

III/: Lettre de soumission de l'offre

Date : 28 / 09 / 2023

Avis de consultation numéro : **LF 01/INP HB/CEA MEM/23**

À : CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le dossier de consultation, y compris l'additif/ les additifs numéros : (*insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant*) ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;

Nous nous engageons à livrer les fournitures ci-après conformément au dossier de consultation et au délai d'exécution spécifié à l'article E0.7 des données d'évaluation des offres : **Acquisition de matériel roulant pour le Centre Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM)**

- b) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à la clause (d) ci-après est de :
- montant de l'offre en chiffres hors T.V.A. **43 500 000 F CFA** ;
- montant de la T.V.A. en chiffres au taux de 18 % **7 830 000 F CFA** ;
- montant de l'offre en chiffres T.T.C : **51 330 000 F CFA** ;
- montant de l'offre en lettres : **Cinquante Un Millions Trois Cent Trente Mille Francs CFA**, Toutes Taxes Comprises.
- c) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
(*Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, s'ils s'appliquent*)
(*Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant*)
- d) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à l'article E0.6 des données d'évaluation des offres à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- e) Notre candidature, ainsi que celle de tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du contrat, ne tombent pas sous les conditions de sanction ou d'exclusion de l'article E0.1 des données d'évaluation des offres.
- f) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- g) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Nom KOUADIO Jean Luc

En tant que Conseiller Commercial

Signature et cachet

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de **CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE**

En date du : 28 / 09 / 2023.



CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE
01 B.P. 2114 - Abidjan 01
Tél : 01 004320
Fax : 01 004320
Rég. M. CI-AB-1973-B-11282

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

V/ La Description des conditions de Garantie

Condition de Garantie :

Nous confirmons par cette présente, que le véhicule de type :

TOYOTA HIACE 3.0L BUS HIGH ROOF 15 SEATS A/C

Vendu dans le réseau **CFAO MOTORS CI**, bénéficie pleinement de la Garantie de **(03) ans ou 100 000 kilomètres**, accordée par le constructeur TOYOTA à compter de la date de la première mise en circulation, au premier des 02 termes atteints.

Fait à Abidjan, le 28 Septembre 2023

LA DIRECTION COMMERCIALE

CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE
B.P. 21
C.C. N° 018/2023
CLAR 15/09/2023

VI/ Formulaire de renseignements sur le candidat

Date : 28 / 09 / 2023

Avis de consultation numéro : *LF 01/INP HB/CEA MEM/23*

1. Nom du candidat : CFAO MOTORS CI
2. Numéro d'Identification des Entreprises : CI-ABJ-1973-B-11362 Date de création de l'entreprise : 1845 / 1973 CFAO CI
3. Boite postale et numéro de téléphone de l'entreprise : Tel : (+225) 27 21 75 19 00 /Fax 27 21 75 19 09
- 4. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : KOUADIO Jean Luc Adresse : 117, Bd de Marseille-Abidjan Téléphone/Fac-similé : Tel : (+225) 27 21 75 19 00 / Fax : 27 21 75 19 09 Fonction : Conseiller Commercial Adresse électronique : jlkouadio@cfao.com

**CONSULTATION POUR ACQUISITION DE MATERIEL
ROULANT POUR LE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN
MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)**

Consultation Limitée N° LF 01/INP HB/CEA MEM/23

OFFRE CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE

OFFRE FINANCIERE

ORIGINALE

Septembre 2023

PRESENTATION

PROPOSITIONS FINANCIERES

I/ le bordereau des prix unitaires

II/ Le devis quantitatif et estimatif

III/ Le calendrier de livraison

IV/ Le service après-vente

V/ Pouvoir habilitant CFAO MOTORS CI

VI/ Attestation de Bonne Exécution

VII/ Dossiers Administratifs

Annexe

PROPOSITIONS FINANCIERES

I/ Bordereaux des prix unitaires

Date : 28 / 09 / 2023

Avis de consultation numéro : *LF 01/INP HB/CEA MEM/22*

Numéro d'ordre	Désignation	Quantités	Montant en chiffres en F CFA	Montant en lettres en F CFA
1	TOYOTA HIACE 3.0L BUS HIGH ROOF 15 SEATS A/C	1	43 500 000	Quarante Trois Millions Cinq Cent

Nom du candidat : CFAO MOTORS CI

CFAO MOTORS CI
01 B.P. 2114
C.C.N°: 01/00-11-2023
RC/M: CI-ABJ-19/3-11-2023
175 100 000 F CFA
Signature

YLF
DI

II/ Formulaire de Devis Quantitatif et Estimatif

Numéros d'ordre	Désignations	Quantités	Unités	Prix unitaires en F. CFA	Prix totaux en F. CFA
1	TOYOTA HIACE 3.0L BUS HIGH ROOF 15 SEATS A/C	1	U	43 500 000	43 500 000
Prix total Hors TVA					43 500 000
TVA : 18%					7 830 000
Prix total TTC					51 330 000



III/ Calendrier de livraison

Date : 28 / 09 / 2023

Avis de consultation numéro : *LF 01/INP HB/CEA MEM/22*

Numéro d'ordre	Désignation	Date de livraison au plus tôt proposée par l'autorité contractante	Date de livraison au plus tard proposée par l'autorité contractante
1	TOYOTA HIACE 3.0L BUS HIGH ROOF 15 SEATS A/C	45 jours	45 jours



V/ POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIIONN

Je soussigné CFAO MOTORS CI donne pouvoir à KOUADIO Jean Luc Conseiller Commercial pour signer tout document concernant CFAO MOTORS CI dans le cadre de la consultation numéro LF 01/INP HB/CEA MEM/23 relatif à Acquisition de Matériel Roulant pour le Centre d'Excellence Africain Mine et Environnement Minier (CEA MEM).

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, 28 / 09 / 2023

Signature et Cachet



CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE

01 B.P.2114 Abidjan 01

S.A avec Capital de 9068 595 000 FCFA-R.C.C.M CI-ABJ-B-11362-. C.C. N°0100432G- Siège social Abidjan-Régime Réel Normal-D.G. E
Banques : BIAO CI042 01231 03136010427671-BICICI CI006 01561 0003081 000 1843- SGBCI 01111 0111300009 96 56

SIB CI007 01030 02616870010071-ECOBANK CI059 01001 121200027701 67- STANTARD CHARTERED BANK CI097 01001 100100600200 45

DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

Le Directeur

ATTESTATION DE SITUATION FISCALE

0 7 4 S D G C 2 0 2 3

Numéro de l'attestation

Je soussigné, M. **KOIDOU BEKOUNOUDJO PATRICK**,

Atteste par la présente, de la situation fiscale régulière du contribuable ci-dessous identifié.

I - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE

NOM et Prénoms ou raison sociale : CFAO MOTORS	
Sigle : CFAO MOTORS	Forme : SOCIETE ANONYME
Objet ou activité : DISTRIBUTION DE VEHICULES LEGERS, POIDS LOURDS ET PIECES DETACHEES ET SERVICES APRES VENTE	
Adresse : Commune : TREICHVILLE 01 BP : 2114 ABIDJAN 01 Tel : 27 21 75 18 00 / 27 21 75 19 00	
Quartier : ZONE 3 Rue : 117 BOULEVARD DE MARSEILLE	
N° du lot : Section/Parcelle :	
Service d'Assiette des Impôts de : SOUS DIRECTION DE LA GESTION CHARGÉE DU COMMERCE	
Numéro du Registre de Commerce : CI-ABJ-1973-B-11362	
N° DE COMPTE CONTRIBUABLE	
délivré à : ABIDJAN	
le :	
0 1 0 0 4 3 2 G	

II - NATURE DE L'ACTE

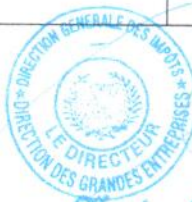
	Acte	Références de l'acte	Date et cachet du service
1	Attestation de régularité de situation fiscale ^(*)	Le contribuable ci-dessus identifié a une situation fiscale régulière au titre de l'année 2022 à la date du 14 février 2023 .	

MOTIF : Constitution d'un dossier d'appel d'offre.

La présente lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit

(*) La copie de la présente attestation n'est valable que s'il y est apposé l'hologramme de la DGI.

Fait à **Abidjan**, le **15 FEV 2023**



Koidou Behounoudjo P.
Administrateur en Chef
des Services Financiers



Annexe

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition **Acquisition de matériel roulant**(le "**Marché**")

A : **Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM)** (le "**Maître d'Ouvrage**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
 - 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debar> (dans

l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

- 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - 3.1 Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
 - 3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
 - a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
 - b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
 - 6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

- 6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
- 6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
- 6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
- 6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
- 6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : KOUADIO Jean Luc En tant que : Conseiller Commercial

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹ : CFAO MOTORS CI

Signature :

CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE
01 B.P. 2114 Abidjan
C.C. N° 01 000 321
RCOM: CI-ABJ-1576-B-11202
175 11202

En date du : 28 / 09 / 2023

¹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.